



Avoir une déduction chauffage si on habite le dernier étage ??

Par **Antonia**, le **05/11/2012** à **16:31**

Bonjour,
propriétaire d'un petit appartement depuis 11 ans, je viens d'apprendre qu'habitants au dernier étage de mon immeuble, je pouvais avoir une déduction des charges sur le chauffage!! mon syndic ne m'a jamais donné de réponse. Comment savoir et si cela est vrai que puis-je faire??
merci de m'aider.

Cordialement

Par **youris**, le **05/11/2012** à **17:09**

bjr,
les charges de chauffage que vous payez sont celles prévues dans votre règlement de copropriété et qui ont été établies en fonction de la situation et de la taille de votre appartement.
votre syndic ne fait qu'appliquer le règlement de copropriété.
cdt

Par **Antonia**, le **05/11/2012** à **17:59**

Merci pour votre réponse .

cordialement